

Conseil d'établissement de l'École du Petit-Prince Mardi le 23 octobre 2018, à 19 h, à la bibliothèque

Présents :

Lizotte, Renée-Claude
Robinson-Chouinard, Benjamin
Breton, Christopher
Bégin, Nicholas
Gagné, Caroline
Morin, Claudie
Drouin, Marie-Claude
Paradis, Caroline
Béland, Rachelle
Drouin, Chantale

1.0 Mot de bienvenue

Mot de bienvenue fait par Madame Renée-Claude Lizotte. Tous se sont présentés.

2.0 Vérification du quorum

Quorum obtenu.

3.0 Adoption de l'ordre du jour

Caroline Gagné propose et Benjamin Robinson Chouinard seconde

4.0 Nomination d'une secrétaire ou d'un secrétaire : Rachelle Béland

5.0 Élection de la présidence et du représentant comité de parents

5.1 Élection de la présidence : Nicolas Bégin

5.2 Élection de la vice-présidence: Christopher Breton

5.3 Représentant au comité de parents : Christopher Breton

Substitut au comité de parents : Benjamin Robinson-Chouinard

6.0 Présence de la commissaire lors des rencontres du Conseil d'établissement

Il est proposé par Chantal Drouin d'accepter la présence de la commissaire lors des rencontres du conseil d'établissement et Caroline Paradis seconde.

7.0 Adoption du procès-verbal du 19 juin 2018

Proposé par Marie-Claude Drouin

Secondé par Christopher Breton

8.0 Suivis au procès-verbal

Un courriel sera envoyé aux parents concernant les factures scolaires et pour les nominations.

9.0 Dépôt des dénonciations d'intérêt des membres du CÉ

Tous ont procédé au dépôt des dénonciations d'intérêt des membres du CÉ

10.0 Présentation des pouvoirs et de l'échéancier du CÉ

Madame Lizotte, dépose un document sur les pouvoirs du CÉ

Dates retenues pour les rencontres sont :

- Mardi 27 novembre 2018
- Mardi 29 janvier 2019
- Mardi 2 avril 2019
- Mardi 28 mai 2019
- Mardi 18 juin 2019
- * au besoin : le mardi 26 février 2019

Proposé par Marie-Claude Drouin

Secondé par Caroline Gagné

11.0 Présentation et adoption de la proposition de règles de régie interne du CÉ

Amendement aux règles de régie interne : le droit de parole du public, section 11.2

Madame Lizotte propose de modifier le temps accordé à 15 minutes et ajuster le temps au besoin selon la situation.

Monsieur Breton seconde

Amendement au point 11.5 : Monsieur Robinson-Chouinard propose d'enlever CHACUNE DES BÂTISSSES puisque nous n'avons qu'une bâtisse.

Une copie amendée sera remise à tous au prochain CÉ.

12.0 Adoption du budget de fonctionnement du CÉ

On nous informe qu'on peut réclamer les frais de garde, déplacements au besoin. Il y a discussion à l'effet de garder la somme allouée de 250\$ pour social à Noël et à la fin de l'année scolaire.

Proposé par Caroline Gagné

Secondé par Marie-Claude Drouin

13.0 Banque de candidature aux postes de représentants de la communauté

On nous demande de regarder autour de nous à savoir si on connaît des gens de la communauté qui pourraient répondre à certains besoins de l'école et/ou nous apporter leur expertise et donner des conseils à la vie scolaire de l'École du Petit-Prince.

On suggère de faire appel à Monsieur Guillaume Giroux, le nouveau directeur des loisirs. Monsieur Benjamin Robinson-Girard invitera Monsieur Giroux.

14.0 Adoption des prévisions budgétaires de l'école

En ouverture, Madame Lizotte a informé les enseignants du montant du déficit. Il a diminué en comparaison avec celui qui avait été présenté auparavant. L'ajout du personnel pour aider aux élèves dans le besoin (préscolaire), et les imprévus dans l'élagage des branches d'arbres, en raison des intempéries ont contribué au maintien du déficit. La différence est de 300\$ avec 2017/2018.

Nous avons reçu du gouvernement en mai/juin, des sommes supplémentaires de 46000\$ pour ajout de personnel supplémentaire.

Madame Lizotte a procédé à la présentation du budget. Elle a précisé toutes les lignes dans le tableau.

Monsieur Breton demande s'il y a un potentiel de revenu qui pourrait arriver? Il y a un montant de 17 727 qui arrivera, mais ce montant est déjà compté.

Madame Lizotte nous informe qu'il y a une grande mobilisation de sous pour l'aide aux élèves, donc il y a moins de sous pour faire des achats. Le service à l'élève est ce qui prime.

Monsieur Breton demande où va le montant 19 024\$ à la ligne 60000. Madame Lizotte répond que c'est pour assumer les coûts de déneigement qui sont à notre charge. On nous informe aussi que c'est le même service que 2017/2018.

Monsieur Breton propose de former une équipe pour faire du bénévolat à l'école au niveau de la peinture. On se rappelle qu'on ne peut toucher à la peinture ou à la plomberie. On ne peut toucher à tout ce qui est structuré. Il faut respecter les règles de la CS. Il faut demander la permission pour procéder aux travaux.

Monsieur Breton se propose de se mettre sur le dossier. Il tentera d'impliquer des parents qui ont plusieurs connaissances et compétences.

Madame Lizotte rappelle l'importance de se conformer aux règles.

Monsieur Robinson-Chouinard demande la liste des choses à faire qui sont prioritaires. D'année en année, on pourrait réaliser des travaux en dehors des heures de classe.

Proposé par Monsieur Breton

Secondé par Monsieur Benjamin Robinson-Chouinard

À la ligne 20000 Monsieur Robinson-Chouinard propose de demander à la ville de faire partenariat avec l'école pour l'achat de l'écran puisque la ville profite de l'utilisation du gymnase.

15.0 Défibrillateur

Le CPE a accepté la dépense de la somme de 1500\$ pour l'achat du défibrillateur. La proposition est proposée par Monsieur Bégin et est adoptée à l'unanimité au CÉ.

16.0 Approbation des sorties éducatives des titulaires et d'une campagne de financement

Les sorties éducatives présentées sont toutes acceptées.

Il y a encore incertitude concernant la course de 4 km de la CSDPS. Madame Lizotte attendait les demandes des sorties éducatives de la part de l'équipe afin d'ajuster son budget ÉCOLE INSPIRANTE. Il y a possibilité de prendre des sous dans le budget ÉCOLE EN FORME ET EN SANTÉ également.

Il y aura des campagnes de financement offertes pour tous les montants qui sont payables par les parents.

Il y a présentation de la campagne des bûches Michaud. Ce sera une campagne-école afin de faire l'achat de jeux éducatifs pour les classes. La bûche se vendra au coût de 20\$ et elle rapportera 8\$.

Le début de la campagne est le mercredi 24 octobre 2018 et elle sera d'une durée de trois semaines. Un courriel sera envoyé à tous les parents.

La campagne 2018 a été discutée et acceptée pendant l'année scolaire 2017/2018

On nous informe que l'an passé, le profit était d'environ 4000\$ pour l'école.

On suggère d'autres types de campagnes dont Dominos Pizza, la location du parc aux Galeries de la Capitale, la vente de pains semi-cuits.

17.0 La vie à l'école :

1. Début de l'année et le service de garde : Il y a beaucoup de joie dans l'école.
2. Dossiers prioritaires :
 1. PÉVR
 2. Sondage pour construire le projet éducatif. Les résultats seront disponibles après les fêtes. Le CÉ sera consulté.
 3. Les Normes et modalités sont à mettre à jour. Elle date de 2012.
 4. Bienveillance – climat léger

Nous travaillons ensemble et misons sur la collaboration. Tout est très bien parti. On veut augmenter le bonheur. Le 1^{er} facteur de réussite chez les élèves, surtout ceux en difficultés. Il est où le bonheur. Il est à l'école du Petit Prince.
3. La circulation dans l'école

- Il faudra resserrer les mesures. Il y a eu des événements dernièrement. Il y a du personnel de mobiliser afin de s'assurer que les enfants montent seuls sur les étages. Il faut protéger nos enfants en sachant qui entre dans l'école. Il faut savoir où sont les enfants. On demande aux parents de rester à l'entrée maintenant.

La plupart des parents collaborent très bien. Un communiqué a été envoyé en début d'année à ce sujet.

On demande donc au CÉ s'il appuie l'école dans cette démarche. Le CÉ accepte de façon unanime.

Un rappel sera fait. Il y aura un mémo sur l'importance de la sécurité. Un visuel sera affiché.

18.0 Aucune communication de la présidence

19.0 Communication du représentant au comité de parents

Il y a eu une rencontre le 3 octobre. Ce fut principalement les élections des commissaires primaires et secondaires. Il y a eu élection au niveau du transport scolaire. Les mêmes personnes ont toutes été reconduites. Monsieur Savard est venu faire la présentation du PÉVR pendant environ 20 minutes.

Il y a, Madame Caroline Vézina, nouvelle commissaire parent, qui remplace Madame Brigitte Caron dans le secteur Cap Soleil / St Pierre.

20.0 Correspondance – aucune

21.0 Convention de gestion et de réussite

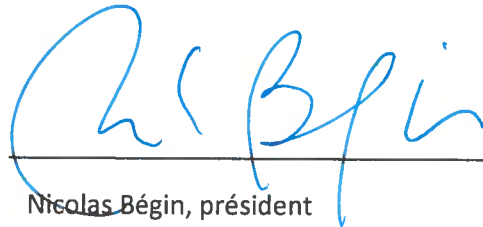
Déposée par Madame Lizotte. Il est à lire pour la prochaine rencontre du conseil d'établissement. C'est une reddition de compte sur le plan d'action. Les résultats sont remis en couleurs.

22.0 Varia – aucun

23.0 Levée de l'assemblée proposée par Monsieur Nicolas Bégin



Renée-Claude Lizotte, directrice



Nicolas Bégin, président